-VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ARRONUS JUDICIAIRS.

VENTE EN PARTAGE.

LEE F. KELLER VS. MRS. HENRY HAAG, ET ALS.

No 90,895-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

DAR KERNAGHAN. OODDILL & PAR.

Letteren. W. A. Estranghan, Brocenteur—
Bartean Re 1920 rue Carcadelet — JEUDI, le

James 1920. Midd, & la Bourse des Froprifétés Fondèrea, No 301 rae Barona, li

separant 1920. Midd, & la Bourse des Froprifétés Fondèrea, No 301 rae Barona, li

separant 1920. Midd, & la Bourse des Froprifétés Fondèrea, No 301 rae Barona, li

separant 1920. Midd, & la Bourse des Froprifétés Fondèrea, No 301 rae Barona, li

separant 1920. Pet IRon. Fred D. Ling

diage de le anadite Cour, Division B, dans l'af.

faire ed-desse instituité, le nroprisée d'olsprès

"Éderie, à savoir—

"Le magnifique résidence du défant J.

I. Le magnifique résidence du défant J.

Le cottage double est bits à la déage.

Nos 1810 et 1812 rus Sud Boberton, conte
set variable de la magnifique résidence du défant J.

Le cottage double est bits à un étage.

Nos 1800 et 1806 rus Repaire des la res Felicité, 82

présents au residence de défant J.

Le cottage double est bits à un étage.

Nos 1800 et 1806 rus Repaire de la cottage double au le la cottage double à la massion

de la banguet in October de la cottage double au le la cottage double au la cottage au le la cottage double au la cottage double au le la cottage double au la cottage double au la cottage au le la cottage double au la cottage au le la cottage double au la cottage au la cottage au la cottage au la cottage au la cot

Mirott.

2. La propriété centrale de choix et commerciale, comprenant un magasin en briques à trois étages. No 529 rue Gravier, encolaguare Bank Piace, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Camp. Matchez et Bank. Place. Le let de terre mesurant 22 pieds 3 pouces à la rue Gravier sur 71 pieds, de profondeur et face à la rue Bank. Place et entre lignes paralièles, sujet à un ball là-deesus expirant le 20 esptembrs 1911 au taux de \$1800.00 par an, dans le ceur du District.

lignes parallèles, aujet à un ball là-desus expirant le 30 septembrs 1911 àu taux de \$1800.00 par an, dans le cœur du District Commercial, prés de la bâtiese de banque Canal Loudisian et du grand édifice de la Whithney-Central National Eank Building, maintenaire naaire construction. Un placement solide, productif et amélieré.

La propriété décrite ci-après des Nos 3 à 15 inclusivement, est situé dans le Quatrième District de cette ville comprenant l'ilet extier, borné par les rues St. André. Félicité, Sid. Robertain et Freret. Les mesures et subdirisions sont d'après un arpentage daté du 26 janvier 1910 par H. C. Brown, député voyer de ville et sora vandu d'après ledit devis:

3. Le cottage deuble en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue St-André, contenant 4 numbres de chaque côté, le terrain est désigné par le No 4, et mesures 40 pieds de face à la rue 81 Ardré. In même largeur sur la ligne de division du lot No 3, et 72 pieds 2 pouces de profondeur et façade à la rue Félicité, contenant quatre chambres de chaque côté, le terrain est désigné par le No 4, et mesures 40 pieds de face à la rue 81 Ardré. Loud an taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par nois ou \$240.00 par

cente du Canal du Nouveau Bassin.

loué au taux de \$10.00 par mois on \$120.00 par an.

8. Le cottage double à un étage en bola Nes 2413-2415 rue si André, contenant 4 chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 39 bleis, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André, 81 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André, 81 pieds 7 pouces et 4 lignes du lou No 3 et 39 pieds 7 pouces en largeur sur la ligne du font. A louer au taux de \$20 par mois ou \$240 par an.

9 Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue St André, contenant 4 chambres de chaque côté, le terrain est décrit par

E. Randolph Gurley

Bătiave Simple à deux étages socupée comme Bésidence et Buvette, ayant un étage comme "Club Room" contigu, connue comme 900 rue Magnelia, coin de la rue Delord ou Neuveau Chemin Cequillé

Chemin Cequillé

aDoux Bătisese à un et deux étages escoignure des rues Magnolia et Euphrosine, occupées
comme Boutique de Barse, Restaurant et Maison de Résidence, commes comme Nos 908
et 10 rue Magnolia.

Nouveau Cottage Simple No 1013 rue Magnolia, entre les rues Catifope et Euphrosine.

Succession de Mme Amelia Negrotro. No 58,023—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oridans.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

"PENDULE EMPIRE"

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base fitravaillée avec goût.

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de

Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNOHOR SUDJOIATER. VENTE EN PARTAGE -DE LA-

Propriété Commerciale Productive. LES BATISSES EN BRIQUES A

> TROIS ETAGES. No 1204 rue Decatur

---ET----

No 1905 rue Gallatin. ession Henry Horn, George Doherty el al, vs Veuve G. Burch et als.

o 135—28ème Cour de District Judiciaire pour la paroisse St-Jean. DAR KERNAGHAM, CORDILL & PARKERNAGHAM, CORDILL & PARKERNAN, W. A. Kernaghan. Enceateur—Bureau. 339 rue Carondelet — JEUDI,
le 3 mars 1910, à midi, à la Beurse des
Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,
Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu
d'un jugement rendu et signé le 29 janvier
1910, par l'Hon. P. E. Edrington, juge de la
susdite Cour, dans l'affaire ci-lessua intitulée,
la propriété comme suit, à savoir—

La propriété comme suit, à savoir—

La propriété commerciale productive comprenant les bâtisses en briques à trois étages. No 1204 rue Decoaur et Mo 1205 rue Gallatin, contenant magasins au rez de-chaussés et chambres an dessus. Le los de terre est eitné dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, maintenant Decawer, Hopital, Quartier et Gallatin, ledit lot mesure vingt-six pieds (26) de face à la rue Vieille Levée, maintenant Decawer, Hopital, Quartier et Gallatin, ledit lot mesure vingt-six pieds (26) de face à la rue Gallatin sur cent neuf pieds un pouce et six lignes face quart vingt-six pieds deux pouces et deux l'ignes [26' 2'' 2'''] en largeur dans le fond, faisant face à la rue Gallatin sur cent neuf pieds un pouce et six lignes [109' 1" 6'''] de profondeur sur la ligne du côté contigue au loi No trente-six [36] et cent douze pieds sept pouces et quatre lignes [112' 7" 4"] de profondeur sur la ligne du côté contigue au loi trente-quatre (34) et d'après un plan de Joseph Plilé, voyer, annené à un acte passé pardevaut William Christy, notaire. le 29 janvier 1834; ledit lot est désigné comme lot No trente cinq [35] dans une bonne section commerciale, près du Marché Français, et commandant la clientèle d'un grand intérêt commercia' dans ce centre.

C'est un placement sûr et productif, sujet à un bail expirant le 28 février 1914 au taux de \$780 par an.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant La propriété commerciale productive com-

un ball expirant le 28 levrier 1918 au tauxue \$780 par an.
Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910 an dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Edward Eightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. James Legendre, avocat. 50 jan - 30 - fév 6 13 20 27 - mars 3

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

4 Magnifiques Terrains Pour Baur

Dans le Septième District. VENTE EN PARTAGE.

Succession de Henry Downey ou Downing.

l'enchère publique, la propriété ci après décrite. à savoir :

a l'enchère publique, la propriété ci-après décriès, à savoir:

Quatre certains lots de torce, avec toutes
les amédierations, etc., aitués dans le Septième
District de la Nouvelle Oriéans, dans l'îlet
borné par l'avenue Ca-rollton, les rues Dubiin, Elm et Zimpel; lesdits lots sont désignés
par les Nos S, 9, 10 et 11 et mesurent chacun
comme suit, à savoir: Les lots S, 9 et 10
mesurant chacun 30 pieds de face à la rue
Dublia sur une profondeur entre lignes parallèles de 120. Le let No 10 formant l'encolgaure des rues Dublia et Zimpel. Le lot No
11 mesurant 30 de face à la rue Zimpeis sur
une profendeur de 150 entre lignes égales et
parallèles.

Etant la môme propriété que ladit Henry
Donning ou Downey, décèdé, et William
Downing on Downey, interdit, cat hérité de
leur père et mèr, s. M. et M. me William Downing ou Downey, décèdés, comme leurs seule
héritlers vivants et forcés de leur mariage.
Les amélierations comprennent deux viellles msisons.

Conditions—Comptant, L'acquéreur devant
payer au dessus et en pins du montant de son

Conditions—Complant. L'acquéreur devant payer au deseus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes exigibles en l'année 1910 et déposer 10 pour cent ches l'encanteur au moment de l'acquidication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur pavdevant Fred Delbei, notaire.

Lyle Saxon et Chas F. Claiborne, avocats.
23 jan—23 30 — fév 6 13 20 24

Albert Paul.

Terrain d'encoignure à Garrollton. Succession de Adelai le Wilmer, veuve de

Jean Baptiste. No 92,158—Cour Civile de District pour la parvisse d'Oriéans, Di-ision, E.

PARVISSO d'Utienne, IJI iston, E.

PAR ALBERT PAUJ. Encanteur —

Burceu No 311 rue Baronne — JEUDI, le
17 mars 1910, à midi, à la Bourse des
Propriétés Foncières, Eo 311 rue Baronna, es
cette ville, en vertud'un ordre de l'Hon. Geor.
ge R. Théard, juge de la Cour Civile de
District, Division E, daté du 9 février 1910,
dans l'affaire de la succession de Adelaide
Wilmer, veuve de Jean Baptiste, il sera vendu à l'enchère publique:
Un cartain lot de tarra situé dans le Eauth

da à l'enchère publique:

Un certain lot de terre eltué dans le Espitéme District de la Nouvelle-Orléans, ancienne ville de Carrollfon, dans l'ilet berné par lée rues Washington, maintenant Fern, fluitiéme, maintenant Fancie, Burdette et Cypress, maintenant Panola. Ledit lot forme l'encoligaure des rues Washington on Fern et Cypress, maintenant Panola, et meeure 30 sieds de face à la rue Washington aur une profordeur et façade à la rue Cypress, maintenant Panola, de 120 pieds.

Oènditions de la vente—Comptant.

L'acquéreur devant assumer le paiement des éance duces e srigibles en 1910. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles I. Denechaud, notaire.

18 fév—13 20 27—mars 6 13 17

Co.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA

A. Rouvelle Orlânas. — Ne 42.135. — En
vertu d'un writ de fieri facisa a mei adresse
par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Divisios C,
de la Première Ceurde Unié de la NouvelleOrlânas. , je procéderal à vendre à
l'anchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à
731 rue St. Louis, entre les ruos Royale et Bourbon, dans le Deuxième Distriot de cetta ville,
JEUDI; la 17 février 1910, à 11 heures, la
propriété ci-après décrite, à savoir: Un
pupitre à coulisse, un pupitre plat, une petite
table, une table à outils, une balance, deux
wagons couverts, un tabouret tournant, un
"trach burnera", quatre boites à pains, un jen
de harnais, 3 sacs de farine, etc. Saisi dans l'affait
re di-dessus intituiée et numérotée, d'après l'in
ventaire sanegiatré en men bureau. Cenditiones Compéant. — W. J. BEADY. Uonstable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orlênas. — Joseph. J. Ritayik, avocat
nour le demandeur. le Origens. - Joseph J. Ritayik, avocat

VENTES A L'ENUAN

Carrère & Keeney. Danziger & Tessier

ARRONOM JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE

bre 1910.
Succession de Mus Cec le J. Bmith, veuve de Franc's A. Lambert.
No 91,839—Corr Civile de District pour la peroisse d'Orléans, Division C.
DAR FREED & Co.—A. A. Freed, Engl. canteur — MERCREDI, le 23 février 1910, à midi, à notre Bureau 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 21 janvier 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, inge de la susdite Corr. Division C. dane l'affaire ci-dessus initiulés et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un let de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y touvent et dépen lance : y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de queique façon en dépendant, situé dans le Sizième District de cette ville de la Nouvellé-Orléans, dans l'ilet No 286, borné par les rues Marengo. Coltaée (autrefois Plaquemine), Chestint et Constantinople désigné comme iet No un mesurant trente-deux pieds de fact à la rue Marengo sur cent vingt pled : de profondeux entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Marengo et Chestinut is résidemes porte le numéro municipat 1101 rue Marengo.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la

No 88,799—Ceur Civile de District, Patoises
d'Oriéane. Division D.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encastent—
Bureau Ne 739 rue Union — JRUDI,
le 24 février 1910, à midi, à la Beurse des
Propriètés Fonzières, No 311 rue Baronne, est des l'Honorable W. B. Sommerville, inge
de la Cour Civile de District pour la paroisse
d'Oriéans. Division D, ingement lu et readin
au Cour cuverts le 14 janvier 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu
à l'enchère publique, la propriété ci-après déêtre démontrée par billets de l'acquérour à son propreordre et par lui endossée, portant huis pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'an paiement, garantis par hypotheque apéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienande", et toutes les elanses unelles de sécurité. É pour cest d'honoraires d'avocats en jose de procès, l'dite propriété devent, être anaries en l'ecquérement.

d'avocats en joss de procès, irdite propriété devant être assurée par l'acquérent et la poilos d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreir devant payer au-lessus et en plus du moutant de son enchère toutes les taxes sur la propriété ducs et exigibles en l'année 1910.
L'acie de venire pardevant E. M. Séafford, notaire, aux frais de l'acquéraur, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'acquiestion ches

l'adjudication ches
FERED & CO., Encanteur et
Agent de Propriétés Foncières,
828 rac Gravier.

E23 jan-23 30-fév 6 13 20 23

ARRONGE JUDIOIAIRE. Occasion pour Faire un Placement de Première Classe COTTAGE DOUBLE.

809-11 Rue Piété, entre Dauphine et Bourge Succession de Mme Bridget Mullens. No 91,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. Paroisse d'Orléane. Division E.

DAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encan

Leur.—MERUREDI, le 23 février 1910,
à midi, à notre bureau, 838 rue Gravier, il
sera vendu à l'enchére publique, en vertu du
et conformément à un ordre daté et signé de
21 janvier 1910 par l'Hon. Geo. H. Théard,
juge de la sus-dite Coux. Division E. dans l'affaire c'.-lesans intitulée et numérocée, la propriété d'après décrite comme suit, à savoir—
Un certain lot de terre, enzemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous Un certain lot de tarre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y treuvent, et tous
les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances y appartenant, ou de quelque façon
en dépot dant situé dans l'liet borné par les
rues Piété, Dauphine, Craps, maintenant
Bourgoène et Désiré, dans le Treisième Distriet de cette ville de la Nouvel e Oriéans et
mostranten mesure américaine, trante deux
pieds de face à la rue Piété aur une profesdeur entre lignes paraliéles de cinquante aix
pieds étant la portion de devant du los Mo 13,
acquis par la défunte après la mort de son premier époux et avant son deuxième mariage.
Les améliorations sont commes comme Nos
809 11 rue Piété, entre les rues Dauphine et
Bourgogne.
Conditions—Un tiers on plus comptant et la
balance, b'il y en a, en un crédit de un ma en

Sourgogne.
Conditions—Un tiere ou plue comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an eu de un et deux ans à l'option de l'anguèreur, la portion de orfeit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossée, portant 8 pour cent d'intérêt par an de in date de la vente jusqu'au palement, garantis par hyporitèque a, éciale. Ilen de veadeur et priviège aur la propriété vendue, avec le paote de nou alfenande et toutes les clauses usuelles de résurité, clau pour cent d'honoraires d'avocat en cad de proès; ladite propriété devant être aguirée par l'acquéreur et la polies d'assumaticé dévant être transférée au porteus des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et emplus du montant de son enchère toutes les taxes sur la prepriété dues et unigibles en l'année 1910; l'acte de vente pardevant à M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquèreur, et déposer 10 peur cent du prix d'achat au mousent de l'acquèreur et d'adpour cent du prix d'achat au moment de l'ad-judication ches

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières 838 rue Gravier. 23 jan-23 30-fév 6 18 20 23

Coke de Gaz et de Fonderie.

6. COYLE & CO..

337 Carondeint,

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCUESAL E 4716 Magazins, coin Valence VENTES A L'ENGAN

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE

COTTAGE DOUBLE

Dans le Premier District, Nos 17261728 rue Calliope.

JEUDI, le 17 février 1910, à midi, à le
Bourse des Propriètés Foncières. Ho 311 rue
Baronne.

Sacocesion de Mile Bridget Leshy.

No 90,349—Cour Civile de District pour la
pardisse d'Orléans, Div. D.

JEBR CARRERE & KEENEY, Ernest A.
Carrère Encanteur. Eurean No 806 rue
Perdido.—JEUDI, le 17 février 1910, à midi, à le Bourse des Propriètés Foncières. No
311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu. caté et signé du 10 janvier
1910, par l'Honorable W. B. Rommerville,
jage de la Cour Civile de District pour la pardevant Hoott E. Beer. notalie, le 21 janvier
1910 ext signé le d'un ordre homologuant la
procédure de la renaion de familie t-nue
pardevant Boott E. Beer. notalie, le 21 janvier
1910, par l'Honorable W. B. Rommerville,
iage de la Cour Civile de District pour la pardevant Boott E. Beer. notalie, le 21 janvier
1910, par l'Honorable W. B. Rommerville,
iage de la Cour Civile de District pour la pardevant Boott E. Beer. notalie, le 21 janvier
1910, par l'Honorable W. B. Rommerville,
iage de la Cour Civile de District pour la pardevant Boott E. Beer. notalie, le 21 janvier
1910, par l'Honorable W. B. Rommerville,
iage de la Cour Civile de District pour la pardevant Boott E. Beer. notalie, le 21 janvier
1910, par l'Honorable W. B. Rommerville,
iage de la Cour Civile de District pour la pardevant Boott E. Beer. notalie, le 21 janvier
1910, and an l'enfaire
d-dessus intitulée, je procéderai de vendre à
l'enchère publique, la prepriété clasprés décrite, à saveir—

Un certain lot ou portion de terre s'uné dans
le Premier District de la ville de la Nouvelle,
Orléans, dans l'ille de la Nouvelle,
Orléans, dans l'ille, de la Nouvelle,
Orléans, dans l'ille, de la Nouvell

le pinaprès de la rue carondeist et cent ving est pische un peuce et une ligne de profondeur ent lantre ligne de côté le plus près de la rue. Baronne. Les améliorations comprenent un cettage double en bois convert en ardoises, contenant de chaque côté à chambres, grande cour dans le fuud hangar, citerrain a rue sur le devant et pavée; lesdit exprent les Mos municipaux 1726-1728 rue Calliope.

Conditions-Comptant, l'acquéreur en penanti un possersion des loyers que du jour de parient (1757-1758) rue Calliope.

Conditions-Comptant, l'acquéreur en penant possersion des loyers que du jour de progrant au moment de l'actede vente pardevant Bojour continue de loyers que du jour de sur pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE Renaiseur.

808 rue Pardido.

16 jan-16 23 30—fer 6 13 14 15 16 17

FIRGU & CO.

ANNONCE JUDICIACEE

Encoignure Commerc'ale de Valeur, No 1101

rue Marengo, escoignure Chestaut.

Occupé commerc'ale de Valeur, No 1101

rue Marengo, escoignure Chestaut.

Occupé commerc'ale de Valeur, No 1101

rue Marengo, escoignure Chestaut.

No 91,839—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division C.

Brooksion de Muse Cec le J. Smith, reure de France d'Oriéans, Division C.

D'AR FREED & Co.— A. A. Freed, Encanteur — MERCREDI, le 23 février 1910. è mid, à notre Bureau 838 rue Gravier de la suedite Cour, Dirision C.

D'AR FREED & Co.— A. A. Freed, Encanteur — MERCREDI, le 23 février 1910 par l'Hon. E K. Skinner, long de la suedite Cour, Dirision C.

D'AR FREED & Co.— A. A. Freed, Encanteur — MERCREDI, le 23 février 1910 à mid, à notre Bureau 838 rue Gravier de la controlment à un ordre daté et signé de la sue discontent de la controlment à un ordre daté et signé de la controlment à un ordre daté et signé de l'education et l

nos au diviot 8 st_d une portion originale da let 7.

4º Un certain lot de terre ensemble avec les bâtieses et améliorations qui a'y trouvent, désigné par le No 1820 rue Six ême et comprenant un cottage simple contenant 4 chambres, etc. situé dans le même district et liet que la propriété ci-lesus déorite, désigné par la lettre D sur ledit devis mentionné et mesurant 25 piede 4 pouces de façe à la rue Sixième la même largeur sur la ligne du fond sur profendeur de 126 piede 3 lignes sur la ligne de côt 3 le divisant du lot Cet d'une profondeur sur la ligne de cô 60 posé vers la rue Dryales-de 125 ul de 11 pouces 6 lignes; ledit let ou portion D est cemposé du tout du lot original No 6 et d'une portion du lot No 7.

5º Une action de la Dryades Building and Lean Association valeur au naux 310t certi-

5º Une action de la Dryades Bailding and Loan Asvociation, valeur au pair \$100, certificat No 21, daté du 21 mars 1901.
Conditions—Pour l'action, comptant; pour la propriété foncière—1[3 ou plus comptant; te la baiance en biliets des acquéreurs payables en 1 et 2 aus après la date de l'adjudication, avec 7 pour ceut d'intérêt par an de la date juequ'au paisement, devant être garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la proprièté vendus et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Felix J. Drey-fous, notaire, aux frais des acquéreurs. A. D. Danziger, Edgar M. Cahn, avocats. 23 jan-23 30—fév é 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE. John T. Michel, secrétaire d'Etat, versus Southern Insurance Company. No 88.500—Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans.

paroisse d'Oriens.

DAR DANZIGER & TESSIER—C A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Oarondelet — MARDI. 15 février 1910. à
midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
321 rue Baronne, il sera vendu à l'enchères
publique, en vertu d'un ordre signé du 10
janvier 1910 de l'Hon. W. B. Sommerville,
luge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-deasus intitulée, la propriété ci-après
décrite, à savoir:
La bâtisse moderne en briques à deux étages 626, 628, 630 rue C mmune, ayant fagade jen granit et olment, connue comme bureau de la Fouthern Insurance Company, contenant au rea de danassée vestibale, 2 grands

ges 626, 628, 630 rne C meune, ayant figade jen granit et ciment, counus comme burrau de la Southern Insurance Company, conteuant au rea de danasée vestibale. 2 grands bureaux au devant, grand cepace sur le pancher, grande voûts, calerifère à vapour, cabinets de toilette sanitaire, accesseur à la main au premier étage, grande chambre pour diretteurs, grande gallerie syant vue sur l'espace du bureau du rez-de-chausée artistiquement pavé avec tuiles et pius complètameut connue comme deux certains lois de tetre ensemble avec toutes les bâtises et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier Distrit de cette ville, dans l'ele borné par les rues Commune. Gravier. St Charles et Camp, dés gués comme lets 5 et 6, sur un plan dressé par Joseph Pilis, voyer de ville et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire de cett, ville, le 30 mars 1830, lesquels dits lots sont contigue et mesurent chacun 22 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Communes et 22 pieds 6 pouces 2 lignes de la rue Communes et 22 pieds 6 pouces 2 lignes du la rue Communes et 22 pieds 6 pouces 1 ligne du lat Mc et 110 pieds 1 1/2 ligne sur la ligne du lot No 6; et ledit lot 6 m-surant en profondeur 110 pieds 2 pouces 3 lignes aur la ligne du lot No 6; et ledit lot 6 m-surant en profondeur 110 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare des lots 7 et 11 sur ledit plan. Conditions—Un tiers ou plas comptant, et la balance s'il y en a en 1 et 2 anside crédit, ra portion du cr dit s'il yien a devant être de ontré par bif ets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et llen devendeur sur ladite propriété, portant intérêt au taux de 7 pour cent parant de la dete du passege de l'acte de vente, l'acte devant content toutes les clauses pourveyant 5 0/0 d honoraires d'avocat en cas que les dits billets solont mis entre les mains d'un avocat pour contidont, qui soit reuni pour le énasege du dit sote de vente. L'acte de vente devant être passé pardevant Prederick Adolph, notaire, aux fixis de l'acquéreur de la difference des l'acquéreur de nière ches l'encanteur. 15 jan-15 16 23 30-fén 6 13 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Ancession de Mme Catherine Kelly Sincecesien de Mine Catherine Kelly.

COUR UIVILE DE DISTRIOT POUR LA

paroisse d'Orléans — No 90.109—
Divigien C—Ayis est per le présent donné
aux créanciers de sette succession et à toutes
autres personnes intérensées d'avoir à déduire
dans les dix jours qui suivroit la présente
notification les raisses is ils en ent en peuvent en avoir pour leguelles le compte final
présenté par Mine Julia Brein, exécutrice
de cette succession, ne seruit pas apprenvé
et homologué et les fendé distribués conformément audit compte Far ordre de la
Ceur. THOMAS CONMELL, Greffier—W. H.
Byrnes. Jr. avocat.

13.66v—13.17.22

Succession |de |Rdward Dufau. Muccession de Raward Dufau.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroises d'Orléans — Nos 91,700 —

Division D. — Avis est par le présent donné aux créanolers de oette succession et à toutes autres personnes intéressère, d'avoir à déduirs dans les dix jours qui suivront la présente notification ne raisons (s'ils en out on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte p'anente par Mme Catherine Fiedler, administratrice de cette succession, ne serait pas l'approuvé et hemelogué et les fonds distribués conformément audit compts. Par ordre de la Cour THOMAS COMMELL, Greffier 9 duey hauthier, avoost.

ANNONCES JUDICIAIRES

TENTES PAR LE SHERIF

ANNONUE JUDICIAIRE. Vente de propriété de haute valeur améliorée dans le Premier

Portant los Nes municipaux 1318, 1320, 1322 et 1324 avenue Tulane, entre les rues

Edouard P. Gousin vs William G. Tebanit. Adouard P. Gousin vs William G. Tebanit.

COUR OIVILE DE DISTRIOT POUR LA
parelace d'Orléans—No 92,084.—Re verse
d'un writ de sainie et vente à mei adresse
par l'Honorable. Cour Civile de District pour
la parelace d'Orléans, dans l'affaire ci-deseus
initualée, je procéderai à la vente à l'emphère
publiqua, à la Bourse des Propriétée Foncières. No 311 rus Baronne, saire les ruses Union,
et Gravier, dans le Premier District de cette
ville, le JEUDI, 17 mars 1910, a midi, de la
propriété ci-sorès décrite. à saveix.—
Cuatra verraine on houties.

Quatre terrains ou portions de terre ensemble avec tentes les battases at améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilée et avantagés qui y apparitement on de quelque façon en font partie, situés dans le Premier District de cette ville, siennent on de quelque façon en font partie, eittée dans le Premier District de cette ville, carré borné par l'avenne Talane (anciennement St. Pan). Franklin (anciennement St. Pan). Franklin (anciennement St. Pan). Franklin (anciennement St. Par). Franklin (ancien profondeur entre ligues êga es et parailèles, et se ac pieda trois pouces de largeur sur la ligne du fond; et le terrain No Quatre mesure se ize pieda quatro pouces de façade aur une ligne s'étendant parallèlement even l'avenue Tulane, sur cent vingt-sept pieda dix pouces et cinq lignes de profondeur entre l'ignes égales et parailèles; et quinxe pieda, trois pouces de largeur sur les limites du fond. Ledit terrain No quatre est à soi xante-quatre pieda, un pouce de distance de l'avenue Tulane et de la rue Liberté. Tous les d'is terrains ont l'asage d'une allée de six pieda de largeur, ouvrant sur la rue Liberté; leadi's terrains ont l'usage d'une allée de six pieds de largeur. ouvrant aur la rue Liberté; commune aux dits terrains et adjoignant le terrain No 5, faisant face à la rue Liverté, tel que le montre ledit plan. Saisi dans l'affaire ei dessus. Conditions—Comptint, l'acquéreur devant faire und 150; de 10 0,0 au moment de l'ad-julication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orlèma.
MoCloskey & Bunedict. avocats du demaneur. 11 fév-11 12 13 18 25-mars 4 11 17

AVIS AUX CREANCIERS.

J. J. Gazin ve Gazin Sash, Deer, Blind and Lumber Mfg Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Oriéans. No 87.370 - Division C-Aris est par le présent donné su teréanquem de cette affaire et à toutes autres persen-nes intéressées d'aveir à déduire, dans les dir jours qui suivrost la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou pouvant en avoir) pour lesquelles le 4me compte trimestriel présenté par S. W. Staf-ford, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et home-logué et les fonds distribués conforma-ment audit compts. Par ordre de la Cour, THOMAS COMNELL, Grefier - H. W. Robisson, avocat.

Louis P. Renot versus Ideal Laus

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Wo 90.537 — Division C — Avis egt par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à source autres personnes indirectées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (a'ils en out ou peuvent en avoir) pour lesqualise le compte final présenté par Alexander Allison, recoveur dans estite affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par svoire de la Cour. — THOMAS CONNELL Greffier. — Denegre & Blair, Henry H. Chaff, avocats. 11 fév—11 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Saccession de Joseph Albert Stoussoct Dime Josephine Amalia Chamiahen Stonese.

COURCIVILE DE DISTRICT pour la Paraisse d'Orléans — Na 92,497 — Divi-sion A.—Attendu que Albert Stousse a pre-sonté une pétition à la Cour à l'affet d'obtenir esnie une pétition à la Cour à l'affet d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de feu Joseph Albert Stousse et Mme Joséphine Amalia (Ehwishen Stousse, décédés intestat, avus est par le présent donné à tous œux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons peur lesquelles il ne serait pas fait dvoit à Ladite pétition. Parodre de la Cour. THOMAS CONNELL. Grediev.—Porter Parker, avocat.

Muccession de James T. Mayden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paveises d'Oriéans. No 84.935 — Division E — Avis est par le présent denné aux sréanciers de cotte succession et à soutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente actification les raisons (s'ils en ent ou neu vant es avoir) pour lesquelles le compte fina présenté par J. M. Parkor, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homètegné et les fonds distribule conformément audit o'mpte. Per ordre de la Cour. THOMAS UO NNELL, Greffier. Esti, Munros & Lemann avoisté. Monros & Lemann, avojate. 15 fev -15 19 24

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Carolisse d'Orléans—He 90,367—Division C— Avisest par le présent donné sux créanders de cette succession et à tentes autres sonnes intéressées, d'avoir à déduire, dans

Succession de Joseph Morgan.

personnee intéressées, d'avoir à dédure, dans ies dix jours qui anivront la présente neul roution les raisons (s'ils en est ou oeuveut en avoir) pour leequelles le compse final présenté par Mine Mary Contrerse, veuve de Joseph Morgan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fouds distribués conformément audit compte fouds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, — THOMAS COM MELL, Gradier.

Saccession de Muse Margaret Bensel.

veuve par ler mariage de Jacob April, et épouse en second mariage de Oscar Allen. COUR CIVILE DE DESTRICT pour la pa-reisse d'Orléans—Es 92.122—Division B— Avis est par le présent donné sux gréanciere de cette succession et à tombse uffirme par-connes intéressees d'evoir à déspire dans les dix iours qui sulvront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peu-rant est avoir pour les maisses la presisnonmonton ree rancome ve ins en ouv ou peu-vent en avoir) pour lesquelles le premier at compte final présenté par George Bansel et George H. April, exécuteurs testamentaire de cette auccession, neffectall per appropré et ho-mologué et les fonts élegribée confirmément audit sompte. Pur ordre de la Cour. THOMAS COMMBLL, threfier—Henriques & Duchamp,

12 f6v - 12 16 21 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéana. No 92.445—Division D

paroisse d'Orieana No 92.445.— Division D

- Attendu que Mme Mary Anna Dugar, veuve
par premier mariage de Achille Abeve
et veuve par second mariage de Henry
Fisher, a trésenté une pétition à la
cour à l'effet d'obsent des lettres d'alministration dans la succession de fene
Ross Fisher, décédée intestés; avise
éet par le présent donné à tous ceux
que cela neut conserner d'avoir à déduire
dans les dit jeurs, les raisens pour lesquelles
ll ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, THOMAS COUNTELL,
Greffier.

BBor-10m-mero ven dim

La Pittsburg Coal Company.
PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

CALE SECHE DE SECTION, ALGER.

Bureau, 315 BUE CARONDELET Téléphone Main 576. Nouvelle Oridans, Luc-En Gros CHARBON Au Détail

Plus grande, 15 peuces £6 6s

CHANTIERS DE CHARBON: âu pied de la rue Rece. Téléphone Main 983 513-521 rue Quartier. Téléphone Rem. 321. Bue Adams. Télépeone Up. 1890. Bureau des Remorqueurs MAUD WILMOT, MONGAM.

Téléphone Alger 38. Seul Agent pour le véritable Charbon Montevalle.

Grande Occasion pour Acquerir. Propriété du Premier District & Parkerson. dans le Centre de la Section de Manufacture de Boie de Char-

ANNONCE JUDICIAIRE

YENTE EN PARTAGE.

Diverses Portions

TDAR E. BANDOLPH GURLEY, Encent.

I tour. Bureau, 336 rue Carondelet. JEUDi le 17 (évrier 1910, à midi. à la Bourse des Proprietés Foncières, No 311 rue Baronne. All sera vendu a l'anchère pulique. én verin de deux erdres de l'Hon. E. K. Skinner, juge de da sus-dite Cour. Davision U., fatès et signés d'ocembre 1909 et du 23 décembre 1909, dans l'affaire d'desses intitulée, la propriété c'après décrite, à savoir:

1º Un certain le de terre avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ist borné par les rues Magnolia, Emphrossine, Stad Ecbortson et Delo de nu nouveau absente courtil. du 10 décembre 1909 et du 23 décembre 1909, dans l'affaire d'écesses intitulés, la propriété d'el après décrite, à savoir:

L'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Premier District de ceite ville, dans l'let borné par les rues Magnolia, Enphrosine, Sud Robertson et Delord, au Mouveau Chemin Co-quillé, désigné par la lettre A sur un plan dressé par les terres à sur un plan dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 3 janvier 1910, lequel dit let mesure quarante (40) pieds pois de la rue Magnolia, cinquante (50) pieds en la free Magnolia, cinquante (50) pieds de profondeur et façade à la rue Delord au Mouveau Chemin Coquillé, treatse-hait [38] pieds sept (7) pouces et deux [2] lignes de profondeur et façade à la rue Delord au Beuveau Chemin Coquillé, treatse-hait [38] pieds sept (7) pouces et ne la ligne du fond, et sur l'autre côté le plus près de la rue Euphrosine il y a une profondeur de vingt-cinq pleds [25] pieds cinq [15] pouces et une [1] ligne sur le côté preque oblique vers la rue Euphrosine, et une deux [2] pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine, et une deux [2] pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine, et une deux [2] pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine, et une deux [2] pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine, et une deux [2] pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine, et une deux [2] pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine.

2º Un certain lot de terre avec l'es bâtisses, etc., qui s'y trouvent, lans le Premier profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq [5] pieds cinq [5] premier profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq [5] pouces et une [1] ligne, une profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq [5] pouces et une [1] ligne, une profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq [5] pouces et une [1] ligne, une profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq [5] pouces et une [1] ligne, une profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq [5] pouces et une [6] pieds cinq [6] pouces et une [6] pieds cinq [6] pouces et une [6] l

Roch sur 105 pieds de profondeur, ledit int formant l'encoignare des rues Grant et St-Boch.

Trodrieme—Un certain lot de terre, situé dans le Trodrième District de cette ville, dans l'ilet Ne 1063, comprenant les rues Et Roch, Grant, Music et Miro, désigné comme lot Ne Deux, et mess ant 32 pieds de faseà la rue St Roch, sur une profondeur de 105 pieds entre ligues parallèles.

Quatrième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1374, comprenant les rues St Anteine, Rourbon, Law et Dorgenois, désigné par le No Un, et masurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 138 pieds de profondeur et formant l'emecignare de la rue Law.

Einquières—Quatre certeias lots de terre situés dans le Treisième District de cette ville, dans l'ilet Ne 1382, compris entre les rues St. Roch, Music, Law et Dorgenois, désignés comme lots Nos 3, 12, 13 et 14; ledit lot Ne 3 mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue St. Roch sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces; lot No 12 mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Music sur une prefondeur de 118 pieds 3 pouces et face à la rue Music sur une prefondeur de 118 pieds 3 pouces.

Bixième—Six certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1364, comprenant les rues Arts.

Buichne—Eix certains lots de terre, nitués dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1384, comprenant les rues Arts, Painters, Dorgenois et Law, désignés comme lots Nos Un à Cinq et Vingt-quatre, lesdita lets Nos Un à Cinq, mesurent chaous 32 pieds de face à la rue Arts sur une prefendeur de 122 pieds 8 pouces, et formant l'encoignure des rues Arts et Dorgenois Le lot No 24 mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces.

No 24 meeurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une prefondeur de 159 pieds 11 ponces.

Siptième Belse ortains lots de terre situés dans le Troisième Diskrice de cette ville, dans l'ilet No 72 (maintenant 2576), borné par les rues Bolivar, Manuel, Triceu et Hancock, et numérotés 1, 2, 3, 4, 6, 10, 17, 18, 19, 20, 31, 22, 23, 24, 25 et 26, meeurant, en meeure américaine, semme suit, à mveir: Les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 6 chacum 29 pieds 10 pences de face à la rue Bolivar fur une profondeur de 110 pieds entre lignes parisibles; le lot No 16 meeure 29 pieds 6 perces de face à la rue Hancock sur une profondeur de 132 pieds 1 peuce entre lignes parsillées; les lots Nos 17 à 22, inclusivement, meeurent 29 pieds 10 pouces de face à la rue Masuel sur une prefondeur de 110 pieds entre lignes parsillées; les lots Nos 23, 24, 25 et 26 mesurent chacun 29 pieds 6 conces de face à la rue Tricou sur une profondeur de 131 pieds 1 pouce entre lignes parsillées; les lots Nos 23, 24, 25 et 26 mesurent chacun 29 pieds 6 conces de face à la rue Tricou sur une profondeur de 131 pieds 1 pouce entre lignes parsillées; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Tricou et Manuel. Le tout d'après un plan de G. Deveil, voyer, le 6 octobre 1836.

Conditions—Un tiper que piète comptant, la balance a l'il y en a, payable en un et deux ana, représenté par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs des manuels par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer au desaux et en plus de leur enchère le paisment des taxas d'Etat et de Ville pour 1909 et 1910. Les actes de vents devant de l'adjudication.

Kernaghan, Cordill

16. Le cottage double en bois à un étage productif Nos 2526 et 2523 rue St André, si-tué dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet boiné par les rues St-André, José.

canal her bone par les rues St-Andre, Josephine. Robertson et Magnolis, contenant 4
chambres de chaque côté; le tot de terre mesure, plus ou moins, 39 pieds, 7 pou es et 4
ligne, de face à la rue St-André sur 67 pieds
de profondeur, entre lignes parallèles. Loué
au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par
au. Dans un bon volvinage on les propriétés
cont bles lonées et près de plusters lignes de

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il yen a, en un crédit de un et deux ane par billets spécialement garantie par hy-pothèques et ien de vendeur, pertant 7 pour

ans par officies specialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, pertant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la coliscition des billets, les améliorations devant être assurées et les polices devant être transmises aux portsurs des billets, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutu mières de sécurits, les taxes de 1910 devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cest comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la ventes pardevant W. J. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

MERHI, K. & LEWIS, PHILIP GENSLER,
HALPH J. SCHWARTZ,
TESSIER & FORMENTO avocats,
30 jan-30-fèv 6 13 20 27-mars 3

TROISIEME DISTRICT. SUCCESSION DE LOUIS B. REY.

DAR KERNAGHAN, CORDILL ET PAR.

L. KERSON, W. A. Kornaghan, Enormteur. Bureau No. 239 rue Carondelet.

EMBRON, W. D. Bureau No. 239 rue Carondelet.

EMARDI, le ler mars 1910, à midi, il sern vendu a l'enchère publique, à la Bourse des Propriètes foncières, No. 211 rue Baronne, en verts d'un jugement rendu le 20 janvier 1910 et signé le 26 janvier 1910, par l'Hom. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour. Division C, dans l'affaire ci-dessus intituiée, la proprièté ci-après décrite, à asvoir: Premier—Un certain let de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilst borné par les rues St. Roch, Musique, Grant et Miro, lésigné commelot No trois, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Roch sur une profondeur de 105 pieds.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé

profondeur de 105 pieds.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'diet No 1063, compris dans les rues St-Roch, Musique, Grant et Miro, désigné par le No un, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Roch sur 105 pieds de profondeur, ledit lot formant l'encoignure des rues Grant et St-Boch.

regra. 10 pour cent comptant requis au mo-ment de l'adjudication.

Bons Terrains pour Bâtir

No 67,640—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

AMBONOR JUDICIAIRE.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE Joseph Schwarts Co. Ltd. vs Royer Baking